

Et si nos projets d'aménagement du territoire faisaient leur bilan santé ?



Les Expé URBA SanTé un dispositif de :



et avec le soutien de :



Pourquoi agir ?

Porteur de projet

La Ville de Paris est dotée d'une Direction de la santé publique regroupant 1350 agents. Crée en 2022, cette Direction porte l'ambition d'un service public de santé accessible à tous. Ses objectifs sont variés, avec notamment la réduction des inégalités sociales de santé et la promotion des environnements favorables à la santé.

Au sein de cette direction se trouve l'Observatoire Parisien de la Santé Environnementale qui a été créé en juillet 2023. Celui-ci se compose de plusieurs entités, dont une équipe de quatre personnes destinée à réaliser des évaluations d'impacts sur la santé (EIS) sur des projets d'aménagement parisiens.

Enjeux UFS pour le porteur et son territoire

Le choix de la ville de Paris de développer des évaluations d'impacts sur la santé (EIS) en interne date de 2016. Cette situation est assez inédite en France, où les EIS sont habituellement élaborées par des organismes tiers (consultants, bureaux d'études, ORS, Cerema...).

Aujourd'hui, les premiers résultats sont bien visibles avec des aménagements favorables à la santé. Les méthodes de travail ont évolué. L'enjeu était de faire le bilan, mettre à plat les outils, réviser la méthode et capitaliser sur ce travail afin de promouvoir la réalisation des EIS en régie.



Île-de-France
Paris (75)

Bénéficiaire
Ville de Paris



Chiffres clés
1 boîte à outils numérique en accès libre (2026)
Une dizaine d'outils créés mis à disposition des collectivités (2026)

Coach
Gaétan BARBÉ
(Itinéraire Bis)

L'Expé en détails

Description de l'accompagnement Expé URBA

Cet accompagnement a permis notamment d'appuyer l'organisation et la co-animation d'un atelier d'intelligence collective, en présence d'agents de la ville venant de différentes directions travaillant déjà avec l'équipe EIS. Cet évènement a permis de réunir les directions de la santé publique, de l'urbanisme, de la voirie et des déplacements ainsi qu'un aménageur pour constituer le parcours usager d'une EIS parisienne.

“
L'EIS est un outil d'aide à la décision, un outil d'aide à la réflexion, un outil d'aide à l'action pour intégrer l'impact sanitaire d'un projet d'aménagement, pour mieux anticiper, pour que notre population s'approprie ces projets. (...) Alors, il est temps que les collectivités qui ont cette expérience partagent et améliorent les connaissances.”



Véronique GARNIER
élue santé à Croissy-sur-Seine

LES GRANDES ÉTAPES DE L'EXPÉ



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/sante/>

Groupe Linkedin : [Expé URBA Santé](#)

<https://www.paris.fr/>

CONTACTS

Audrey POMPIGNAC
Tél : 01 71 45 23 46
audrey.pompignac@paris.fr

ADEME Service Aménagement des
Villes et des Territoires
ariane.rozo@ademe.fr

L'expérimentation a commencé par une mise à plat des pratiques de l'équipe parisienne en matière d'EIS. L'atelier de novembre 2024 a été le point d'orgue, avec l'identification des huit étapes indispensables du parcours usager pour réaliser une EIS robuste. Les travaux se sont ensuite concentrés sur la structuration d'une boîte à outils numérique capitalisant sur ce parcours usagers.

La cible prioritaire sont les agents de la ville, ensuite toutes les collectivités souhaitant se former et réaliser des EIS en autonomie.

Cette boîte à outils sera organisée autour de huit onglets, correspondant aux huit étapes clefs des EIS parisiennes. Conçue comme un mode d'emploi interactif, la Ville de Paris y partagera ses conseils et outils associés (ex : plaidoyer sur l'UFS, exemple de fiche de poste EIS...).

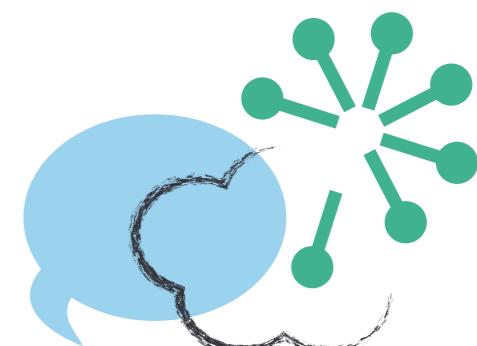
Facteurs de réussite identifiés

La boîte à outils est l'aboutissement d'une réflexion collective et du croisement de plusieurs regards :

- Retours d'expérience de l'ensemble des parties prenantes d'une EIS à Paris : les praticiennes EIS, un aménageur et

nos collaborateurs dans les autres directions.

- Parvenir à se mettre dans la peau d'une personne novice sur les EIS (issue d'un autre service ou d'une autre collectivité) et ayant des ressources et compétences réglementaires différentes.
- Se confronter aux réalités des autres lauréats.
- Questionner la logique d'intervention de la boîte à outils.



**POINT FORT
DE L'EXPÉ**

L'Atelier parcours usagers

En novembre 2024, un atelier d'immersion s'est tenu avec les directions suivantes : la direction de la Santé Publique, la Direction de l'Urbanisme, la Direction de la Voie et Déplacement et un aménageur.

L'objectif était de reconstituer le parcours usager d'une EIS parisienne : comprendre les étapes, qui intervenait et à quel moment, quels étaient les moments fluides ou au contraire plus délicats, quels outils étaient utiles ou seraient à créer, etc.

Cette riche journée a permis de dessiner les contours d'une boîte à outils dont la vocation est d'accompagner les agents de la Ville de Paris et de toute autre collectivité intéressée à réaliser des EIS en régie.

